

TRAIL DE L'AQUEDUC 26/01/2025

Distance	Dénivelé	Heure départ	Catégorie minimum	Prix
Trail 7 Km	275 m D+	10h15	Cadets (à partir de 2009)	10 €
Trail 12 Km	600 m D+	10h00	Juniors (à partir de 2007)	14 €
Trail 29 Km	1500 m D+	08h30	Espoirs (à partir de 2005)	17 €
Rando pédestre 12 Km	600 m D+	10h20	Ouvert à tous	6 €
Repas	Limité à 80 places	A partir de midi		14 €

*Frais d'inscription en ligne à la charge du coureur. Prélèvements au moment de l'inscription (4.95% du montant de l'inscription + 0.55€ par transaction bancaire)

Inscription en ligne sur <https://chrono-start.com/inscriptions-listing/>

Nombre total d'inscrits limité à 500 personnes

REGLEMENT DE L'EPREUVE

ARTICLE 1 : ORGANISATION

L'épreuve peut être annulée ou modifiée si l'organisation le juge nécessaire (crise sanitaire, météo, etc...). Le comité d'organisation souscrit uniquement une assurance responsabilité civile d'organisateur. L'inscription au trail de l'Aqueduc engage la responsabilité civile du concurrent qui doit contracter une assurance personnelle.

ARTICLE 2 : DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Epreuve individuelle. Prévoir sa gourde ou son gobelet car plus de GOBELETS plastiques sur les ravitaillements.

ARTICLE 3 : LES CONCURRENTS

Plus aucun certificat médical ne sera accepté. Seul le Parcours de Prévention Santé (PPS) et les licenciés FFA pourront être validés.

Matériel autorisé : Bâton / Matériel conseillé : porte bidon, camelback, eco-cup, barres de céréales

ARTICLE 4 : CONTROLE DES PASSAGES

Plusieurs points de contrôles seront dispersés sur le parcours

ARTICLE 5 : ABANDON

Tout participant ayant abandonné a pour obligation de prévenir l'organisation et remettre son dossard avec la puce qui lui auront été confiés au départ

ARTICLE 6 : INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en ligne sur <https://chrono-start.com/>

ARTICLE 7 : SECURITE

Un poste de secours sera situé au départ et à l'arrivée. A chaque intersection de route sera présent au minimum une personne de l'organisation pour avertir les véhicules.

ARTICLE 8 : CATEGORIE

Ouvert à partir des cadets pour le 7 km (2009 et avant) à partir des juniors pour le 12km (2007 et avant) et espoirs pour le 29km (2005 et avant). Rando pédestre ouverte à tous.

ARTICLE 9 : ANNULATION D'INSCRIPTION DU FAIT D'UN CONCURRENT.

Si des coureurs annulent leur participation, l'organisation ne remboursera les frais d'inscription que sur présentation d'un certificat médical

Protection de la vie privée et droit à l'image : les participants sont avisés que les informations personnelles figurant sur le bulletin d'inscription seront exploitées au moyen de fichiers informatiques dont les données leur seront accessibles et modifiables. Les résultats de l'épreuve à laquelle ils s'inscrivent donneront lieu à diffusion. Les participants qui ne souhaiteraient pas apparaître, devront expressément l'indiquer par écrit à l'organisateur avant le départ de l'épreuve.

Les participants autorisent, au moyen de la présente inscription et à titre gracieux, la reproduction de leur image au profit de l'organisateur et de ses partenaires pour une durée de 5 ans.